

Cap sports  
avril 2022

Côtes d'Armor  
le Département



Bretagne Centre



2,50 € l'activité

5 € la journée olympiades  
(il faudra avoir participé à au moins 2 activités sur 3 dans la semaine)

## Inscription / Autorisation parentale

Inscription à déposer à l'espace Sainte-Anne accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de l'ASEC.

Je soussigné M. ou Mme .....

Adresse : ..... Commune : .....

Portable : ..... Courriel : .....

Inscris mon enfant ..... Âge : .....

Semaine 1 Manuella	Lundi 11	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15
10h30 à 12h00	Sports collectifs *  				
13h45 à 15h15	Jeux d'opposition * (dojo) 				
15h30 à 16h15			BBGym (3/5 ans) (dojo)		
16h30 à 18h00			Multisports (11/15 ans) <i>Possibilité de s'inscrire sur place</i>		
16h00 à 17h30	Hockey - ILLIFAUT salle de loisirs				

\* Sports collectifs : basket , handball, tchoukball), jeux d'opposition (escrime, judo, boxe)

Semaine 2 Ronan & Clément	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22
10h30 à 12h00	FÉRIÉ	Sarbacane 		Olympiades	
		PIQUE-NIQUE			
13h30 à 15h00		 Athlétisme		Olympiades	
15h15 à 16h45		Kin-ball 		Olympiades	
				Goûter offert	



- Toutes les activités seront au complexe sportif de Merdrignac (40, rue Nationale), SAUF le hockey, qui se déroule à ILLIFAUT.  
- Programme supplémentaire pour la base de loisirs de Saint-Launeuc pour la 2<sup>ème</sup> semaine.

Activité(s) :	Date(s) :	Prix
Sports collectifs	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
Jeux d'opposition	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
BBGym	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
Multisports	<input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	
Hockey	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi	
Sarbacane	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi	
Athlétisme	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi	
Kin-ball	<input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi	
Olympiades	<input type="checkbox"/> Vendredi	
	<b>Totaux</b>	

L'éducateur sportif décline toute responsabilité avant et après la fin de l'activité. Chaque parent doit veiller à la présence de l'éducateur sportif avant de laisser son enfant sur le lieu de l'activité. **Seul le vendredi 22 avril, au moment du pique-nique, l'enfant sera sous la responsabilité des éducateurs sportifs.**

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare et autorise l'éducateur sportif de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

A ..... le ..... 2022

Signature du responsable légal :